

# Conditions de réussite des monnaies locales associatives

Jérôme Blanc (Sciences Po Lyon) et Marie Fare (Université Lumière Lyon 2)  
Texte provisoire – merci de ne pas diffuser

## Introduction

Les monnaies locales qui ont émergé depuis 1991 dans le monde occidental, avec la première expérience de l'Ithaca hour, aux Etats-Unis, et qui ont essaimé par la suite jusqu'à atteindre la France en 2010, sont des monnaies locales associatives à vocation commerciale (ci-après MLA) : *locales* et *associatives* car elles sont mises en œuvre localement à partir d'orientations et de décisions prises, dans une grande autonomie, par des personnes réunies en association autour d'une visée d'utilité sociale à l'échelle locale ; *commerciales*, car elles ont vocation à être acceptées par des prestataires professionnels de l'univers marchand et elles sont ancrées par un taux fixe sur l'euro, dans lequel les professionnels ont la possibilité de les convertir sous conditions. Au plan international, ces monnaies sont analogues au Chiemgauer et à la plupart des monnaies dites Regio en Allemagne, Suisse et Autriche (Gelleri, 2009 ; Thiel, 2012 ; Volkmann, 2012) ou aux monnaies de villes en transition britanniques (North, 2010 ; Ryan-Collins, 2011). Il s'agit, dans le texte proposé, de raisonner sur les conditions de réussite de telles monnaies, en partant de leurs objectifs et de l'expérience accumulée jusqu'ici.

Les MLA en France sont organisées en un réseau informel, le « réseau des monnaies locales complémentaires ». Ce réseau rapproche aujourd'hui les projets et expériences issues d'une contestation du modèle fourni par le projet SOL et les projets et expériences qui sont restés dans le mouvement SOL mais ont fait évoluer son modèle. On a appelé ailleurs les premiers des projets « post-SOL » et les seconds des projets « néo-SOL » (Blanc et Fare, 2013b). Ce réseau a produit un Manifeste<sup>1</sup> qui énonce quatre objectifs : « renforcer le lien social à travers nos échanges ; favoriser prioritairement la consommation locale par des circuits courts de proximité et de qualité ; favoriser l'initiative, l'autonomie et la responsabilité entrepreneuriale ; refuser la spéculation ». Ces objectifs s'inscrivent dans « une vision transformatrice pour assurer des transitions vers un mode de vie juste et soutenable ». Ce manifeste a été signé par 14 projets, dont 10 correspondent à des MLA en circulation, sur 27 expériences en cours au début 2015.

---

<sup>1</sup> Le Manifeste « a pour seul objet d'établir clairement les liens qui relient les différentes monnaies locales complémentaires en déclarant les valeurs communes auxquelles elles se rattachent, sans entamer l'individualité de chacune d'elles. ». il a été discuté lors des rencontres nationales bi-annuelles et adopté en mai 2013 à Villeneuve sur Lot.

Ce texte s'enracine dans un suivi des expériences françaises depuis la mise en œuvre du SOL expérimental en 2007 et des premières « monnaies locales complémentaires » en 2010. Il repose en particulier sur la participation à des ateliers, conférences, débats et colloques depuis 2011 et sur des entretiens menés depuis 2012 avec des responsables des projets associatifs. Ont été examinés en particulier, dans des travaux antérieurs, les méthodologies de sélection des prestataires et leur caractère effectif (Blanc et Fare, 2013b) ainsi que les ressources mobilisées par ces projets (Blanc et Fare, 2015), après avoir caractérisé les projets monétaires associatifs en général comme des innovations sociales (Blanc et Fare, 2012) et examiné leurs rapports difficiles aux collectivités (Blanc et Fare, 2013a). Ce travail repose enfin sur la compilation propre de statistiques sur les dispositifs étudiés et leur agrégation à un niveau national. Cependant, il s'agit dans ce texte de poser les hypothèses de recherche qui seront, dans un second temps, confrontées aux acteurs à travers des entretiens individuels.

Nous présenterons tout d'abord les MLA étudiées à partir d'un état des lieux des expériences en cours ou achevées, ainsi que leurs principales caractéristiques (section 2). Sur cette base, on raisonnera sur ce qui nous paraît constituer des conditions de réussite de ces monnaies, dans l'hypothèse où c'est une plus grande soutenabilité à l'échelle locale qui est recherchée (section 3). L'expérience accumulée à ce jour semble décevante : il semble bien que la circulation des monnaies locales n'a jamais atteint un niveau tel que des transformations significatives seraient identifiables à l'échelle d'un territoire (un travail d'interrogation systématique des dispositifs existants reste cependant à réaliser). On tentera alors d'identifier ce qui permettrait de dépasser les difficultés connues jusqu'à aujourd'hui pour contribuer efficacement à l'amélioration de la soutenabilité des activités à l'échelle locale (section 4) : l'inclusion de banques et d'organismes de financement locaux et de collectivités locales ou encore l'animation du dispositif via l'apport de ressources externes semblent constituer des éléments essentiels pour envisager la réussite des monnaies locales.

## **Panorama des dispositifs étudiés**

Les MLA étudiées sont des monnaies associatives de troisième génération. Celle-ci a démarré avec l'Ithaca Hour, en 1991, à partir du constat de l'échec de la mise en place d'un LETS et des limitations qu'induit le principe de crédit mutuel pour développer des transactions incluant des prestataires professionnels. Elle a connu un second souffle au début des années 2000 avec les cas allemand (Regiogeld) et brésilien (banques communautaires sur le modèle du Banco Palmas). Ce n'est que dans la seconde moitié des années 2000 qu'elle est apparue en Grande-Bretagne avec les monnaies locales de quelques « villes en transition », puis en France, au tout début de 2010 avec les monnaies dites « locales complémentaires ». Au tout début 2010 ont ainsi émergé en France l'occitan à Pézenas

et l'abeille à Villeneuve-sur-Lot. La grande dynamique de projets monétaires locaux dans la France du début des années 2010 s'inscrit principalement dans ces monnaies. Les premières expériences émergent dans de petites agglomérations (Villeneuve-sur-Lot, Pézenas, Romans) ou dans un milieu rural peu peuplé (Ardèche méridionale) avant d'approcher de plus grandes agglomérations (Brest, Mûrs-Erigné dans la communauté urbaine d'Angers, Toulouse). Ce type de monnaies connaît une forte dynamique avec une vingtaine d'expériences lancées entre 2010 et 2015 et au moins autant en cours de création ou en projet début 2015 (tableau 1).

Ces monnaies, qui sont à parité avec l'euro, sont convertibles mais avec une limitation des conversions sortantes aux seuls professionnels. L'entrée, par conversion de monnaie nationale en monnaie locale, est parfois favorisée par un taux bonifié (par exemple, 21 en monnaie locale pour 20 en monnaie nationale) comme dans le cas du Sol Violette ou de l'Elef. Ces modèles reposent sur des relations de partenariat avec le monde socio-économique local, que l'on ne trouve pas dans les première et seconde générations de monnaies associatives (en France, SEL et Accorderies). Ils visent en effet les actes de consommation quotidienne des populations et reposent donc sur l'acceptation par des entreprises et des commerces de la monnaie locale.

Tableau 1 – Monnaies locales associatives en France (chiffres 2014 sauf exception mentionnée)

Nom de la monnaie	Bassin d'activité	Date de mise en circulation de la monnaie	Nombre de prestataires	Nombre d'utilisateurs	Masse monétaire en circulation (équivalent euros)
-------------------	-------------------	---	------------------------	-----------------------	---

Source auteurs à partir des documents diffusés par les associations porteuses, des entretiens réalisés et de l'enquête réalisée en 2014 par la Mission interministérielle sur les monnaies locales complémentaires et les systèmes d'échange local. Les statistiques fournies portent sur l'année 2014, sauf exception mentionnée. N.C. : Non comptabilisé. Le nombre d'utilisateurs inclut parfois les prestataires sans qu'il soit possible de les séparer. Classement des dispositifs par date de création. Certains d'entre eux ont disparu, comme on le verra.

D'un point de vue quantitatif, la dynamique française est indéniable, et elle est impressionnante si on la compare à d'autres pays. Elle semble proche de la dynamique allemande des années 2003-2008, qui depuis semble s'être tassée. Elle ne remonte cependant qu'à 2010 et quelques cadavres se trouvent déjà sur le chemin (occitan, déodat). On observe également une stagnation de certains dispositifs qui après une première phase de développement ne parviennent pas à maintenir une dynamique réelle (luciole, mesure, cigalonde, etc.), tandis que d'autres MLA semblent toujours exister mais avec une circulation confidentielle (commune, sardine, radis).

A l'inverse, quelques monnaies s'étendent progressivement, sur le territoire ou par l'augmentation de leur volume et/ou leur nombre d'utilisateurs : c'est le cas de l'abeille, du bou'SOL ou de la roue. Seul l'eusko semble connaître une progression très rapide et peut ainsi se prévaloir, deux ans après sa création, d'une réussite incontestable au regard de la plupart des expériences françaises, en totalisant environ 2000 membres et 500 prestataires pour une masse monétaire de 250 000 euros environ. Pour un territoire comptant plus de 200 000 habitants, cela reste cependant peu. Les 27 expériences françaises recensées début 2015 ont une masse monétaire en circulation d'un peu moins de 500 000 d'équivalent € (dont environ 50 % d'eusko), pour 8 500 usagers environ et 2 000 prestataires, soit probablement environ deux fois moins que d'utilisateurs des SEL.

Tableau 2 – Dynamiques contrastées des expériences de MLA en France

Défaillances : dispositifs qui ont fermé	Occitan, Déodat,
Fusion : dispositifs qui en ont rejoint d'autres	Bogue
Mort clinique : dispositifs existants mais sans dynamique	Commune, Sardine
Stagnation : dispositifs à dynamique faible, sans décollage	Luciole, Mesure, Héol, Cigalonde, MUSE, Retz'l, Radis, Touselle,
Développement régulier : dispositifs en progression	Abeille, SOL violette, MIEL, Bou'SOL, Galleco, La Roue
Développement accéléré : dispositifs en progression très rapide	Eusko

Source auteurs. Dynamiques à partir de l'observation de leur trajectoire entre leur création et début 2015 (en conséquence, les dispositifs créés en 2014 ne sont pas mentionnés ici). Les critères combinent le nombre d'utilisateurs, celui des prestataires et la masse monétaire)

## **Les conditions de réussite confrontées à la pratique**

Si l'objectif est celui d'améliorer la soutenabilité à l'échelle d'un territoire local, plusieurs conditions de réussite semblent nécessaires : (1) il faut qu'une telle monnaie ait un espace de circulation restreint au territoire considéré, ce qui conduit à réfléchir à l'espace pertinent d'un tel développement local soutenable. (2) Il faut aussi qu'elle circule largement dans cet espace, de sorte qu'elle connecte un nombre significatif d'acteurs d'activités diverses et soit l'occasion d'une mobilisation des acteurs du territoire (3) Une monnaie locale améliorant la soutenabilité à l'échelle locale doit pouvoir être employée pour financer des activités émergentes d'utilité sociale et environnementale. (4) Elle doit enfin procurer des effets d'entraînement sur les dynamiques du territoire.

### *Les questions de taille du territoire*

Quel est l'espace monétaire pertinent pour un développement soutenable à l'échelle local : celui du quartier ? de la commune ? de l'agglomération ? l'espace intermédiaire du pays ? le département ? la région ? Le territoire pertinent doit correspondre à une cohérence des flux internes (entre les acteurs du territoire) et externes (flux entrants et sortants). La notion de biorégion peut ici être un horizon de pensée : une forme radicale de définition du territoire pertinent sur la base de la cohérence de l'ensemble de ses caractéristiques biophysiques, y compris sa population.

Le territoire pertinent est celui qui combine une proportion élevée de production locale de biens et de services, un faible volume d'énergie nécessaire au transport des biens et des personnes et une forte capacité à engendrer ses propres revenus. Dans une perspective de soutenabilité, un tel territoire doit émerger de ses propres dynamiques. Autrement dit, il ne préexiste pas mais est une potentialité du fait même qu'il doit être construit par ses capacités de production autonome, notamment en matière alimentaire. Plus largement, il est le vecteur possible d'une relocalisation de la production d'un certain nombre de biens consommés. Il se définit par une forme de proximité des acteurs telle que ceux-ci sont aptes à construire un certain nombre de réponses à leurs problématiques locales. Il est fondé aussi culturellement et symboliquement, ce qui est une condition d'émergence de formes de la souveraineté territoriale en tant qu'elle est subordonnée à la souveraineté nationale. Les monnaies locales peuvent concourir à la définition de ce territoire pertinent en combinant une proximité géographique (liée en particulier aux distances parcourues et aux représentations que les gens ont de la distance) et une proximité organisée (résultant de similitudes ou d'affiliation, et dans ce cas d'un travail d'organisation des liens entre acteurs du territoire) (sur ces termes, voir Rallet 2003).

Sur la base des « zones d'emploi », définies par l'INSEE à partir d'espaces à l'intérieur desquels

la plupart des actifs travaillent et résident (tout en respectant les limites administratives de départements ou de régions), Laurent Davezies propose d'analyser les flux de revenus entre les territoires. Les revenus externes d'un territoire peuvent être productifs (par la vente à l'extérieur des productions internes), publics (revenus des fonctions publiques), sociaux (prestations sociales et sanitaires), résidentiels (revenus du fait de l'offre résidentielle locale) (Davezies, 2008) et ces différentes formes de revenus constituent la « base économique ». Les activités économiques de proximité, au contraire, fournissent des revenus internes au territoire à partir de productions vendues localement. Au fond, le territoire pertinent d'une monnaie locale renforcerait les ressources internes de l'économie de proximité et équilibrerait l'ensemble ; cette monnaie viserait à développer les dynamiques endogènes de génération de revenu.

La façon dont les territoires de circulation des monnaies locales ont été définis est très idiosyncrasique : à chaque territoire ses spécificités. Une formulation claire de l'enjeu a été faite dans l'expérience de la Mesure, à Romans-sur-Isère : le territoire pertinent recherché, c'est le « bassin de vie », une construction se référant à un concept introduit par la DATAR et repris par l'INSEE (Julien et Pougard, 2004 ; Brutel et Levy, 2012). Selon le glossaire de la DIACT (Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires) 2008), c'est un « territoire présentant une cohérence géographique, sociale, culturelle et économique, exprimant des besoins homogènes en matière d'activités et de services. La délimitation d'un bassin de vie correspond à des zones d'activités homogènes reposant sur des besoins locaux et structurés à partir du flux migratoire quotidien de la population et de la capacité d'attraction des équipements et services publics et privés (transport, enseignement, santé, action sociale) ». L'INSEE le définit plus simplement comme « le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants » et obtient un zonage de la France en 1666 bassins de vie dont 1287 sont ruraux (Brutel et Levy, 2012). La notion de pays pourrait également être mobilisée dans la mesure où elle croise la notion de « bassin de vie » et de « de territoire de projet » ou « de projet de territoire partagé », en cherchant à « développer les atouts du territoire considéré » et à « renforcer les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural » dans une perspective de développement territorial durable.

Une telle échelle semble pertinente et recouvrirait alors une variété de territoires dont la taille peut être très différente selon les situations. Mais les territoires couverts effectivement par les monnaies locales sont des constructions empiriques qui sont loin de dépendre de conceptions objectives. S'y mêlent l'étendue et la connexion des réseaux militants, les opportunités de déploiement, les soutiens publics plus ou moins hasardeux, etc. En France, le territoire monétaire effectif va ainsi d'une petite ville (dans le cas du cigalonde, à La-Londe-les-Maures) à plusieurs pays d'un département (dans le cas

du galleco, en Ile-et-Vilaine) ou un territoire culturel et linguistique (dans le cas de l'eusko, au Pays basque), en passant par des agglomérations importantes (SOL violette à Toulouse, Héol à Brest).

### *Les acteurs et leur diversité*

Un facteur de succès ou d'échec est commun à tous les dispositifs, quelles que soient les générations : la monnaie pouvant s'assimiler, du point de vue de son utilité en tant que moyen de paiement, à un bien-réseau, c'est-à-dire un bien dont l'utilité croît avec le nombre de ses utilisateurs, la réussite ou l'échec d'une monnaie associative dépend en particulier de l'extension du réseau constitué, autrement dit du nombre de ses usagers. Les MLA sont principalement construites par des collectifs militants réunis en association. Mais deux autres configurations sont possibles : la création par des associations d'animation de territoire (associations de commerçants ou associations de promotion de l'ESS) et la création par une collectivité locale. Dans tous les cas, il semble que les échecs sont ceux d'un maintien solitaire du projet dans le groupe initial : projet trop militant et non ouvert à des partenariats socio-économiques significatifs (DéoDat), projet commerçant isolé dans son propre univers commerçant (Occitan).

Il n'y a cependant pas de bon chiffre à atteindre : cela dépend de l'étendue du territoire, de l'importance de sa population, de l'intensité des transactions, du désir militant des usagers (qui réduit d'autant le besoin d'une utilité directe pour prouver qu'il faut utiliser cette monnaie), etc.

Cette contrainte se traduit par le besoin de chaque particulier qu'il y ait un nombre de « prestataires » suffisant pour être motivé à changer de l'euro en monnaie locale. Ce nombre de prestataires dépend de l'étendue du territoire et des circulations. Sur une ville comme Toulouse, une centaine de prestataires reste faible.

Le point de départ ici est la contrainte légale du club à l'intérieur duquel circule la monnaie. Il faut délimiter les frontières : ce qui est dedans, ce qui ne l'est pas. Quelle règle employer pour cela ?

La question de l'objectif devrait bien sûr être première. Mais l'objectif dépend aussi de qui met en œuvre le projet : un objectif de revitalisation ou de protection du centre ville commerçant (La Londe-Les Maures) est assez différent d'un objectif de contribuer à une relocalisation et à la transition sociale et écologique de l'économie (beaucoup des MLA). Surtout, les manières de s'y prendre varient. Une charte est généralement définie, qui fixe des orientations. Dans moins de la moitié des expériences existantes, les chartes sont incluses dans le cadre fourni par le Manifeste des monnaies locales complémentaires. Reste à savoir à quelles conditions les prestataires peuvent intégrer le système.

Une tension apparaît alors entre deux tentations :

- d'un côté, fixer des valeurs strictes et les traduire strictement, de sorte que le projet

monétaire soit effectivement appliqué. Le risque ici est d'exclure trop de prestataires – mais aussi de particuliers effrayés par cette rigidité.

- de l'autre, ne rien fixer du tout : pas de charte, ou une charte molle ; et pas de critères de sélection. L'avantage est bien sûr d'être beaucoup plus ouvert et moins excluant. Mais la contrepartie est que, en l'absence de marqueur politique ou idéologique, l'usager ou le prestataire ne cherchent alors que leur propre intérêt : dans ce cas, ils risquent fort d'estimer que l'euro est bien plus intéressant pour eux.

Un troisième terme consiste à fixer charte, valeur, critères de sélection mais en ayant une interprétation souple : parler de démarche de progrès, introduire des systèmes de défis dans une contrainte relativement souple. C'est le cas par exemple de l'eusko.

La tension peut s'exprimer de la façon suivante. S'il s'agit de fidéliser la clientèle au sein d'un réseau de commerçants, on ne joue que sur le ressort bien connu de l'intérêt (fournir des avantages aux clients fidélisés) en lui ajoutant éventuellement celui de l'appartenance (déployer une identité communautaire liée au territoire dans lequel on vit) ; le réseau peut s'étendre rapidement. S'il s'agit de promouvoir une transformation des pratiques et des représentations du public en poussant, par exemple, les usagers à acheter des produits bio fabriqués par des producteurs locaux organisés en coopérative ou en AMAP, d'autres ressorts comportementaux doivent être activés qui renvoient à des valeurs et au sens de l'action ; une fois conquis le public militant déjà sensible, le plus dur reste à faire. La quasi-totalité des dispositifs français actuels est sur cette ligne et, de façon assez symptomatique, la plus grande difficulté à laquelle ils se heurtent est d'étendre le réseau des particuliers usagers – bien plus que celui des prestataires.

La réussite nécessite de lier tous ces acteurs et donc de sortir du groupe initial c'est-à-dire des particuliers militants (la base du projet, ou la base d'usagers s'appropriant le projet) en associant des commerçants et producteurs militants (pour qu'existe une base solidaire de prestataires et limiter les reconversions en créant un circuit de prestataires diversifié) mais également des usagers et prestataires non militants (sans qui la circulation va rester confidentielle).

### *Le financement d'activités locales à utilité sociale et environnementale*

Une monnaie locale promouvant un développement territorial soutenable doit pouvoir être employée pour financer des activités émergentes compatibles avec un tel développement : des activités d'utilité sociale et environnementale. Dans une logique de complémentarité, ces financements devraient être orientés vers des projets difficilement financés par le système bancaire du fait de l'incertitude ou de la faiblesse de la rentabilité financière directe des projets. Autrement dit, les



monnaies locales trouvent leur place naturelle auprès de la finance solidaire. Deux principales solutions sont alors envisageables : un apport de fonds en monnaie locale (don par l'association elle-même, crédit par une structure de finance solidaire partenaire, subvention par des collectivités locales) ou un financement en monnaie nationale, à partir des réserves constituées pour émettre la monnaie locale (crédit ou apport en capital).

Là intervient le problème de l'intérêt. L'émission monétaire par crédit est la modalité habituelle de création monétaire. Cette modalité est d'une grande puissance mais comporte des défauts majeurs. La création monétaire à base de crédit portant intérêt est en effet un puissant facteur de croissance. L'entreprise s'endettant pour investir doit prévoir, dans son plan d'investissement, que le retour sur investissement sera suffisant pour couvrir les intérêts et fournir un surplus au-delà des intérêts : le profit, permettant de réinvestir, constituer des réserves ou rémunérer les apporteurs de capitaux. La création monétaire à base de crédit portant intérêt est donc fondamentalement liée au capitalisme en tant que principe d'accumulation indéfinie de capitaux. Le crédit par intérêt soumet tous les agents à la contrainte de l'accumulation – et facilite l'accumulation des créanciers, produisant sur la longue période une polarisation des richesses que seuls contrecarrent les phénomènes inflationnistes, les formes de redistribution imposées par les pouvoirs politiques (impôts) ou des formes catastrophiques de bouleversement des positions (guerres et autres désastres). C'est pourquoi des monnaies visant un développement soutenable des territoires à l'échelle locale mais articulant ceux-ci à l'échelon national sont confrontées au problème de reproduire les défauts du système monétaire dominant et aux difficultés de s'en abstraire. C'est dans ce contexte que la finance solidaire permet de réaliser des opérations qui, pour certaines, s'abstraient de la contrainte des intérêts : apport en capital, dons, partage du produit des placements solidaires.

De plus, développer une logique de crédit constitue un levier puissant de construction des filières territorialisées. En effet, le financement d'activités permet d'accroître l'offre pour les particuliers mais également pour les entreprises et donc fournit des débouchés pour utiliser la monnaie interne. La finance solidaire peut ainsi constituer une source de financement d'activités locales destinées à répondre à des besoins locaux non encore satisfaits par les entreprises locales, permettant d'éviter les fuites de monnaie à l'extérieur de la communauté. Cette combinaison, levier du développement local soutenable, pourrait être mobilisée pour asseoir la création d'un réseau d'entreprises éthiques selon la logique des filières afin de créer un territoire moins dépendant des flux extérieurs et donc plus résilient.

Jusqu'à présent, la monnaie convertie est placée dans un fonds de réserve ou de garantie, placé sur un compte auprès d'une institution financière qui en fera usage. A la circulation monétaire interne

en monnaie locale peut donc s'ajouter la réinjection par la banque des euros déposés. Mais, jusqu'ici, il y a bien peu de garanties que cette injection de monnaie nationale en parallèle de la monnaie locale soit faite localement et pour des projets compatibles avec les principes d'un développement territorial soutenable. Le recours à une institution financière comme la NEF, en France, permet d'orienter l'usage du fonds dans une telle direction. Au pays basque, un partenariat avec un fonds de capital risque porteur de l'identité basque (Herrikoa) permet de participer au financement d'activités dans l'espace local. En fait, les mécanismes par lesquels cette injection de fonds dans le territoire pourrait être systématisés n'existent pas encore partout : le déploiement des monnaies locales requiert une avancée de la finance solidaire, territorialisée (par circuits courts financiers) et soumise à des critères de développement soutenable.

### *Des effets d'entraînement*

Les promoteurs de ces monnaies soulignent qu'un bilan quantitatif ne peut être que biaisé car les objectifs de ces monnaies ne sauraient se résumer à la batterie des statistiques d'activité classiques. Il est vrai que la recherche d'une société nouvelle dans laquelle la croissance du PIB doit cesser d'être l'alpha et l'oméga de toute politique appelle une réflexion critique sur la notion de richesse, ce que Patrick Viveret a engagé, après Dominique Méda, au début des années 2000 – et ce qui conduit aussi à travailler la question de ses indicateurs (Méda, 1999, Viveret, 2003, Gadrey et Jany-Catrice, 2012). Un développement territorial soutenable, ainsi qu'on l'a formulé ici, doit donc bien être distingué d'une logique de croissance à l'échelle locale. C'est à une évaluation de leur utilité sociale qu'il faut soumettre les monnaies locales associatives, évaluation dont Gadrey (2004) a montré la complexité et qui appelle idéalement la définition des indicateurs par les acteurs mêmes qui sont engagées dans le projet.

Des enquêtes plus précises sur les pratiques des particuliers et des prestataires montrent que ces monnaies locales produisent des transformations dans les rapports marchands et dans les réseaux de transactions (jusqu'ici, cependant, ces enquêtes ont été réalisées par les dispositifs eux-mêmes : il manque des travaux indépendants à ce sujet). Pour l'eusko et pour le SOL violette par exemple, il a été noté que des prestataires avaient changé de fournisseurs pour utiliser la monnaie locale obtenue de leurs ventes aux particuliers. L'un des enjeux essentiels, en effet, pour les pilotes de ces monnaies, est de la faire circuler : il faut éviter les zones d'immobilisation de la monnaie locale comme, en France, des Biocoop accumulant les billets sans les utiliser. Ces immobilisations freinent la circulation et se traduisent par la reconversion de la monnaie locale reçue par les prestataires et dont ils ne savent que faire contre la monnaie nationale. Techniquement, la fonte d'un côté et des frais de reconversion de

l'autre peuvent jouer un rôle automatique, à ceci près qu'ils rendent plus difficile l'acceptation du dispositif par les prestataires et que la fonte en particulier est lourde à mettre en œuvre dans un système à billets. Sur le fond, le changement de fournisseurs pour pouvoir écouler la monnaie locale est un signe de transformation des réseaux de transactions des prestataires locaux dans un sens plus soutenable.

Les promoteurs soulignent aussi le rôle d'éducation populaire qu'ont ces dispositifs. Les projets eux-mêmes requièrent des temps de maturation souvent longs, atteignant en moyenne près de deux ans pour ceux qui aboutissent : il faut élargir progressivement le cercle de ceux qui sont intéressés au premier abord pour construire un groupe de personnes engagées fournissant en amont un travail bénévole important. Ce travail suppose de déployer un ensemble de réflexions populaires sur la monnaie, l'argent, la finance, l'économie et fonctionne effectivement comme un moment fort d'éducation populaire et d'apprentissage d'une citoyenneté étendue au champ économique : il s'agit de s'approprier un savoir expert et de prétendre le mettre en œuvre en se frottant aux réalités économiques.

Cette mise en œuvre, en France, repose sur l'activation de valeurs initialement formulées dans une charte. Les chartes locales connaissent des variantes mais tournent autour de la recherche d'une économie plus humaine et respectueuse de l'environnement. Une fois ces principes posés, la difficulté est de les faire vivre. En France, le choix a été souvent fait de créer des comités d'agrément destinés à fournir un avis et une décision sur la candidature de prestataires, qu'il faut donc évaluer au regard des valeurs posées dans la charte et déclinées dans des critères plus précis (Blanc et Fare, 2015).

L'économie promue par ces monnaies est donc une économie morale et elle ne saurait être réduite à la seule dimension quantitative de l'activité, même si celle-ci demeure importante. L'enjeu est, en réalité, que les changements qualitatifs aux échelles locales provoquent peu à peu des transformations quantitatives globales.

## **Les effets de levier**

Quatre perspectives nous paraissent susceptibles de renforcer la soutenabilité des MLA en jouant d'une part sur les partenariats afin de favoriser l'usage de la MLA en ouvrant de nouveaux débouchés, et d'autre part sur les formes de la monnaie et ses modalités d'émission. De plus, un dispositif dynamique suppose son animation et par conséquent questionne les moyens humains et financiers associés. Enfin, l'articulation des MLA avec d'autres outils de développement permettrait de favoriser leur déploiement.

### *Nouer de nouveaux partenaires*

A ce titre, deux institutions centrales doivent être intégrées pour assurer la montée en charge de ces dispositifs : les collectivités locales ou territoriales et les banques et institutions financières locales et solidaires.

Les collectivités peuvent être un premier pivot du système, à plusieurs titres. Le soutien des collectivités territoriales sur ces éléments est essentiel dans la montée en charge.

On évoquera plus loin la possibilité qu'elles soutiennent financièrement l'association. Elles peuvent aussi jouer un rôle dans la circulation monétaire elle-même. Dans ce cadre, elles peuvent jouer le rôle d'un prestataire en acceptant les paiements en monnaie locale pour l'accès à des services publics locaux : la loi ESS dans son article 16 permet cela désormais (mais n'oblige pas l'administrateur général des Finances publiques à accepter ces paiements). Des collectivités territoriales pourraient prochainement expérimenter cette modalité d'intervention. En tant que prestataires, les collectivités peuvent aussi régler une partie de leurs achats fournisseurs et des traitements et salaires en monnaie locale (la partie susceptible d'être versée en titres restaurants). Enfin, les collectivités peuvent accepter des paiements de taxes en monnaie locale : taxe d'habitation, taxe foncière, contribution économique territoriale.

Les pouvoirs publics peuvent aussi distribuer une partie de leurs aides en monnaie locale<sup>2</sup> afin de flécher la consommation sur certains biens et services, de valoriser les gestes éco-citoyens par la remise de montants en monnaie locale, ou de subventionner l'accès à certains biens ou services comme par exemple l'accès à des paniers de légumes frais pour les populations les plus défavorisées, ou enfin pour soutenir le financement d'investissement et d'équipement en énergies renouvelables.

Les pouvoirs publics peuvent enfin apporter une garantie bancaire aux dépôts en monnaie nationale (fonds de garantie des dépôts) ou garantir les prêts accordés dans le cadre du dispositif. Par ce biais, il s'agit de garantir un remboursement dans le cas où l'une des deux parties concernées n'arriverait pas à honorer son contrat. Ils peuvent aussi venir abonder directement le fonds servant à l'octroi des crédits et ainsi développer une politique de crédits active finançant des projets territoriaux soutenables

De leur côté, les banques et institutions financières sont essentielles pour gérer la monnaie, représenter un tiers de confiance, mais aussi doubler le circuit monétaire d'un circuit financier. Les banques consolident le dispositif, peuvent devenir des pivots de la circulation, offrent leur savoir-faire si ce n'est du travail humain. Des partenariats avec des banques locales et solidaires peuvent en effet

---

<sup>2</sup> A Toulouse, par exemple la mairie a distribué quelques lots de SOL violette à des familles de chômeurs.

être déterminants. Ces banques doivent pouvoir établir un certain cloisonnement des espaces de collecte et de distribution de l'épargne pour affecter les ressources collectées par les associations de monnaies locales à des projets territoriaux répondant aux objectifs de soutenabilité. On peut imaginer la progressivité suivante dans l'implication de ces organisations :

- servir de « comptoir de change », comme d'autres structures membres du réseau
- recevoir la contrepartie des émissions et gérer le compte de réserve
- gérer le crédit ou apport en capital fourni par l'association porteuse, à des projets nommés par l'association et ses adhérents, sur la base des frais de conversion reçus.
- utiliser ce compte de réserve (si c'est légalement possible) pour soutenir des projets locaux
- doubler (comme Herrikoa) la conversion par l'abondement d'un fonds destiné à soutenir des projets. Plus précisément, il s'agit du Fonds d'investissement Eusko-Herrikoa, qui suit l'évolution du montant du Fonds de réserve d'Euskal Moneta. Ce Fonds sert à financer des projets structurants pour le Pays Basque présentés par Euskal Moneta à Herrikoa et en phase avec les objectifs de l'eusko : relocalisation de l'économie, promotion de l'euskara et/ou défense de l'environnement. Par exemple des projets permettant de structurer des filières au Pays Basque dans l'agriculture, la transformation, la confection, la distribution, etc. Ces projets peuvent être individuels ou collectifs, et avoir pour but de créer ou de préserver des filières et activités structurantes. Ainsi chaque euro déposé sur le compte d'Herrikoa (par demande de conversion) conduit à la création d'un fonds d'investissement (comme un fonds miroir) afin de financer des projets à utilité territoriale. Ce fonds d'investissement est créé à partir des fonds propre d'Herrikoa mais correspond à la somme des euskos en circulation.

En fait, ces organisations financières ont un rôle majeur dans le déplacement du projet depuis la consommation quotidienne (cas de tous les dispositifs existants) vers le soutien au tissu productif et solidaire local et l'investissement (cas très rare jusqu'ici).

Plus profondément, la monnaie seule ne fait pas la soutenabilité de l'économie dans laquelle elle circule. Il faut saisir la monnaie comme un outil au service d'objectifs déclinés via plusieurs outils connectés. Par exemple, on peut imaginer que des politiques territoriales de transition énergétique utilisent les monnaies locales comme moyen de bonifier des crédits destinés à des investissements écologiques ; de telles politiques peuvent être développées de façon autonome par une région, par exemple, ou être intégrées dans une politique plus large à l'échelle nationale (Mission Monnaies

locales, 2015). L'enjeu est alors de maintenir la dimension participative et profondément démocratique de l'exercice de création et de déploiement des monnaies locales associatives. En France, des organisations de statut SCIC (sociétés coopératives d'intérêt collectif) semblent aptes à préserver un projet démocratique et participatif tout en intégrant des partenaires tels que des collectivités publiques.

### *La question des moyens et de l'animation du dispositif*

La deuxième condition, avons-nous dit, est que, sur la base du territoire pertinent, la monnaie circule effectivement et largement. On a vu plus haut qu'on est encore loin du compte. Toutes les expériences de monnaies locales montrent au moins deux voies dans cette direction. En premier lieu, la monnaie ne se déploie pas et ne circule pas d'elle-même ; il faut beaucoup de volonté et de travail humain, bénévole ou salarié, pour que l'usage de la monnaie se développe. Or le bénévolat est fortement sollicité dans les phases qui précèdent le lancement, phases qui durent souvent plus d'un an. Il est difficile d'imaginer que le bénévolat suffise pour développer la circulation de ces monnaies à l'échelle du territoire pertinent. Il faut donc trouver des financements pérennes pour ces dispositifs, que l'on ne peut trouver que par divers partenariats : les frais de conversion, par exemple, ne sauraient suffire pour financer tout cela. L'accès à du travail salarié apte à éviter ou dépasser l'épuisement des bénévoles est ainsi une condition première de réussite ; comme il est très improbable que les recettes propres de l'activité suffisent à financer le travail salarié, il faut trouver des ressources auprès de financeurs publics et/ou privés et donc s'engager dans des partenariats durables et profonds. Cette question de l'animation est majeure au regard de la deuxième et quatrième conditions, celle du nombre d'utilisateurs dans la mesure où le travail d'un salarié peut maintenir dans le temps le dynamisme du projet en mobilisant les différents acteurs-utilisateurs du territoire.

L'enjeu des dispositifs actuels est donc d'obtenir des soutiens publics et privés qui leur permettront de monter en charge pour accroître ensuite les ressources propres. Mais il faut alors parvenir à combiner de façon équilibrée différentes ressources pour recruter des salariés tout en évitant les effets délétères de la dépendance dans un modèle dominé par les subventions.

Cette voie interpelle le projet militant au cœur d'une MLA. La réalisation du projet suppose des coûts qu'il faut couvrir avec des ressources dont la nature doit être compatible avec le projet. A ce titre, on peut identifier un double risque de désajustement. Le premier risque concerne l'ajustement douloureux entre le projet et sa réalisation, car les ressources contraignent l'espace de ce qui est réalisable : un manque de ressources conduit à un dispositif très en deçà du projet initial, et donc à des déceptions liées à l'incapacité de stabiliser le projet militant dans des engagements bénévoles ou citoyens. Eviter ce premier risque conduit à un second risque concernant l'ajustement entre le projet et

les ressources, car la réalisation souhaitée du projet peut conduire à chercher des ressources non imaginées au départ ou refusées par principe dans un imaginaire militant arc-bouté sur le principe d'autonomie. Ce second risque est donc celui d'un glissement de sens et d'une bifurcation du projet du fait de la nature des ressources, et donc de déceptions liées cette fois au « dévoiement » ou à la « récupération ».

Il semble donc y avoir une tension dans la quête de ressources : les logiques d'expérimentation et d'éducation locale, qui sont au cœur de la logique citoyenne de nombre de ces dispositifs, risquent de ne pas résister à la recherche de financements plus abondants et pérennes. La notion de « modèle économique » employée parfois, ou appelée de ses vœux par tel exécutif local en situation de soutenir un projet, introduit une contrainte qui pourrait faire sortir les dispositifs du cadre expérimental et citoyen pour le faire entrer dans l'univers de la contrainte économique.

#### *Faciliter l'appropriation par le développement d'outils (incitatifs et techniques)*

Comment faciliter et favoriser l'usage de la MLA ? Cette question centrale repose notamment sur deux facteurs : d'une part les modalités d'accès à la MLA et d'autre part sa forme monétaire (papier, électronique, etc.).

Ainsi, afin d'attirer de nouveaux membres une des pistes à explorer consiste, comme nous l'avons vu, à intégrer les collectivités territoriales qui pourraient verser une partie des aides en MLA. Il existe également parfois des conversions bonifiées permettant d'offrir un supplément de pouvoir d'achat aux utilisateurs (par exemple le Sol Violette ou l'Elef à Chambéry). Ce type d'incitation pourrait être élargi aux prestataires qui le souhaitent à travers des réductions pour les consommateurs payant en MLA.

Mais l'intérêt d'une monnaie associative de troisième génération est aussi de faire circuler la monnaie entre prestataires. De ce point de vue, l'exigence de diversité devient bien plus importante puisqu'il s'agit là de construire des filières ou circuits entre fournisseurs. A ce sujet, l'existence de cette monnaie locale sous la seule forme papier devient un handicap et il faut pouvoir régler les transactions sur un mode scriptural : en mobilisant un compte bancaire (si une banque a créé les comptes correspondants en la monnaie locale) ou via un dispositif relativement simple comme le mobile (cas du Bristol Pound et du Brixton Pound en GB). Ainsi, l'eusko et le SOL Violette souhaitent développer un volet monnaie numérique, pour 2015 avec l'ouverture de comptes en MLA et une carte de paiement à usage universel dans les TPE (Terminaux de Paiement) existants utilisable chez les prestataires membres du réseau de MLA. Pour certains prestataires cela constitue un levier pertinent comme en témoigne Caroline Ferrafiat, prestataire Via Brachy (Bilan du SOL Violette, 2014) : « Il me paraît enfin

important de développer des outils techniques performants pour faciliter les transactions en Sol-Violette. La monnaie papier est un support pédagogique intéressant mais elle a beaucoup de limites dans son utilisation. Une monnaie numérique, des échanges par téléphone, par puce ou via des serveurs sécurisés pour effectuer des transactions de compte à compte entre prestataires semble de plus en plus nécessaire au développement du Sol. »

Cette question de la forme concerne également les particuliers : le développement d'un système de paiements par SMS favoriserait-il l'usage de la MLA ? La mise en place de cartes de retrait faciliterait-elle les conversions d'euros en MLA (en évitant les comptoirs d'échange, pas toujours ouverts et bien situés et répartis sur le territoire) ? Cette question du support n'est pas tranchée et fait l'objet de débats récurrents au sein du réseau des MLC.

Cependant, on peut observer que les monnaies papier ont l'avantage d'être simples et peu coûteuses (ce qui renvoie également à la questions des moyens financiers) et marquent les esprits avec des « billets » porteurs de symboles : la suppression du support papier ne semble pas une idée pertinente, car elle heurterait ce qui apparaît comme une ligne fondamentale des pratiques monétaires contemporaines (l'usage manuel) et elle ôterait des collectifs constructeurs de dispositifs la possibilité d'activer des réflexions citoyennes sur la monnaie à partir du support papier et des symboles et techniques qu'il suppose. En revanche, il est possible de doubler le support papier d'un système mobile comme cela est le cas à Bristol (Grande-Bretagne).

Cela suppose néanmoins parfois d'intégrer au moins une banque dans le système (compte tenu de la législation sur la monnaie électronique qui diffère de celle des monnaies papier) et renvoie ainsi à l'inclusion de nouveaux partenariats dans le cercle d'usage de la MLA (cf. les discussions en cours de la roue avec la NEF pour mettre en place un système de paiement par SMS).

#### *La combinaison avec d'autres outils*

Il s'agit là de dépasser l'outil monétaire en l'insérant dans une stratégie de développement territorial, de penser la monnaie comme médium mais au service de la transformation, en articulation avec d'autres dynamiques ou instruments inscrits dans la même visée.

Les MLA peuvent venir appuyer une véritable stratégie de développement territorial au sens où leur effet de levier s'accroît lorsqu'elles sont combinées avec les autres mécanismes et instruments de la politique d'intervention de la collectivité et de ses partenaires locaux.

Les questions qui se posent à ce stade trouvent souvent une réponse dans une connexion étroite avec les logiques et outils issus de l'économie sociale et solidaire pour un développement économique et social inscrit dans une volonté d'agir autrement pour l'insertion sociale et culturelle et la cohésion



territoriale (microcrédit, monnaie-temps, tontine, groupement d'achat, épicerie sociale, coopératives, fonds de finance solidaire et d'investissement responsable, banques coopératives, banques publiques, pôles territoriaux de coopération économique) ou avec des politiques et instruments de transition écologique et de résilience territoriale (revenu inconditionnel, incitation aux comportements écoresponsables)

Mais en amont même de cette articulation entre MLA et autres dispositifs, cette ouverture, cette mobilisation et adhésion de l'ensemble des parties prenantes doit être un élément constitutif des dispositifs, pour autant qu'ils se placent dans une perspective transformatrice : il s'agit bien de définir collectivement (et de mettre en œuvre) un nouveau cadre de valeurs (un nouveau modèle de développement) autour duquel construire des relations économiques et sociales.

L'espace de définition du cadre et des modalités de fonctionnement de la monnaie est alors un lieu d'échange où les acteurs réfléchissent ensemble à un projet partagé pour le territoire. Le travail sur la déclinaison de l'outil MLA (une monnaie pour quoi, pour qui, comment) est le catalyseur de la concertation sur le projet de territoire. Cette démarche associant l'ensemble des acteurs du territoire (élus, associations, citoyens, entreprises, banques,...) permet de mailler les réseaux existants sur d'autres dispositifs ou sur des champs et thématiques particulières, en les élargissant au-delà des acteurs de chaque dispositif, dans une démarche globale de territoire.

Ce potentiel des MLA, en termes de facilitation de la mise en réseau d'initiatives présentes sur un même territoire, de manière parallèle, mais ne travaillant pas ensemble, est fortement pointé par l'ensemble des initiatives comme une manière concrète de faire réseau entre initiatives qui vont dans le même sens.

En ce sens, elles constituent probablement des « outils » de mobilisation (de « systémisation ») des acteurs du territoire par l'activation des différentes formes de proximité (mise en réseau des acteurs, création de filières de production et de consommation). Elles permettraient de « systémiser » les initiatives locales c'est-à-dire de « *les relier pour qu'elles constituent un tout* » (Morin, 2008, p. 38) face à un enjeu et un projet commun, le développement territorial soutenable. Elles s'inscrivent ainsi dans un processus permettant d'accroître les *capabilités* des individus et des collectifs dans le but de renforcer leur pouvoir d'agir et ceci dans un objectif de transformation sociétale.

## **Conclusion**

Revenons pour conclure sur les conditions de départ : (1) il faut qu'une telle monnaie ait un espace de circulation restreint au territoire considéré, ce qui conduit à réfléchir à l'espace pertinent d'un tel développement local soutenable. (2) Il faut aussi qu'elle circule largement dans cet espace, de sorte

qu'elle connecte un nombre significatif d'acteurs d'activités diverses et soit l'occasion d'une mobilisation des acteurs du territoire (3) Une monnaie locale améliorant la soutenabilité à l'échelle locale doit pouvoir être employée pour financer des activités émergentes d'utilité sociale et environnementale. (4) Elle doit enfin procurer des effets d'entraînement sur les dynamiques du territoire. Cependant, dans leur confrontation à la pratique, ces conditions apparaissent soumises à de nombreux facteurs et demeurent subordonnées à l'articulation avec des acteurs divers et leur inscription dans des stratégies de développement territorial.

Si nous avons essentiellement abordé des aspects techniques, deux questions ne doivent pas être occultées, celle du sens et du besoin. En effet, tout d'abord la question de l'élargissement du public utilisateur renvoie à interroger le sens du projet. Des études complémentaires analysant les non-utilisateurs de la MLA pourraient permettre d'éclairer cette dimension. Comment expliquer par exemple, que des personnes militantes qui partagent les valeurs au cœur de la mise en place des MLA ne les utilisent pas ? Mais à quoi servent les MLA ? Cette question si souvent posée aux promoteurs des MLA prend ici tout son sens. Pourquoi les MLA parviennent facilement à trouver des prestataires alors qu'elles peinent à trouver des utilisateurs ? S'il y a un intérêt économique pour les prestataires, les utilisateurs quand à eux parfois ne perçoivent pas l'utilité de ces monnaies.

En cela, ensuite, il serait peut-être pertinent de s'interroger sur la capacité des MLA à répondre à un besoin. L'exemple du palmas au Brésil pourrait ici apporter des éléments d'analyse : la mise en place de la monnaie répondait à des besoins concrets et exprimés par la population locale, ceux de créer des activités et emplois sur le territoire dans une dynamique de développement territorial endogène et solidaire. Cet objectif issu d'une nécessité pour cette population de construire seule son quartier et son développement relève de son histoire face aux institutions locales mais illustre parfaitement le fait qu'ils pouvaient s'approprier des outils économiques pour en faire des outils politiques. Et c'est à partir d'expérimentations locales et solidaires qu'ils sont parvenus à transformer leurs représentations sociales comme en témoigne l'orientation de leur consommation vers le local.

En ce sens, il semblerait que ce sont les effets d'entraînement via notamment l'éducation populaire et la mobilisation des acteurs du territoire qui importerait plus que les aspects purement économique et quantitatif. En ce sens, si la monnaie comporte des dimensions économiques, ne serait-ce pas ces dimensions symboliques et politiques que cherchent principalement à activer les MLA ?

Enfin, les MLA constituent des expériences jeunes au regard des objectifs de transformation sociale et de soutenabilité qui nécessite du temps et d'observer une approche de long terme. Les

logiques d'expérimentation et d'éducation locale, qui sont au cœur de la logique citoyenne de nombre de ces dispositifs ne peuvent s'inscrire dans du court-termisme.

## **Bibliographie**

Blanc, J., (2011), "Classifying "CCs": Community, complementary and local currencies' types and generations", *International Journal of Community Currency Research*, vol. 15, Special Issue : Complementary currencies: state of the art, pp. 4-10.

Blanc, J. et Fare M., (2015), « Retrouver l'âme de la monnaie. Les outils de réalisation du projet éthique dans les dispositifs de monnaies associatives à vocation commerciale », *en soumission*.

Blanc Jérôme et Fare Marie (2013a), « Understanding the role of governments and administrations in the implementation of community and complementary currencies », *Annals of Public and Cooperative Economics*, 84, no 1, pp. 63–81.

Blanc, J. et Fare, M., (2013b), « Chartes et comités d'agrément dans les dispositifs de monnaies citoyennes : une spécificité française ? », Congrès de l'Association Française de Sociologie, RT12 « Sociologie économique », Nantes, 2-5 septembre.

Blanc, J. et Fare M., (2012), "Les monnaies sociales en tant que dispositifs innovants : une évaluation", *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, 2012/2, n°38, pp. 67-84.

BRUTEL Chantal et LEVY David, « Le nouveau zonage en bassins de vie de 2012. Trois quarts des bassins de vie sont ruraux », *INSEE Première*, décembre 2012, n° 1425.

DAVEZIES Laurent, *La République et ses territoires: la circulation invisible des richesses*, Paris, France, Seuil : La République des Idées, DL 2008, 2008, 109 p.

Fare, M., (2011), *Les conditions monétaires d'un développement local soutenable : des systèmes d'échange complémentaires aux monnaies subsidiaires*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Lumière Lyon 2, Lyon, 490 p.

GADREY Jean et JANY-CATRICE Florence, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, France, la Découverte, impr. 2012, 2012, 126 p.

Gadrey, J., 2004. *L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire. Une mise en perspective sur la base de travaux récents*. Rapport. DIES et MIRE, Paris.

JULIEN Philippe et POUGNARD Jacques, « Les bassins de vie, au cœur de la vie des bourgs et petites villes », *INSEE Première*, avril 2004, n° 953.

MÉDA Dominique, *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, France, Aubier, 1999, 423 p.

Rallet, A. (2003) « L'économie de proximité. Propos d'étapes », *Etudes et Recherche sur les Systèmes agraires et le développement*, 33, pp. 11–23.

VIVERET Patrick, *Reconsidérer la richesse*, La Tour d'Aigues, France, Éd. de l'Aube, 2003, 233 p.